50e ANNEE. — No 38

MERCREDI 30 MARS et VENDREDI 1er AVRIL 1910.

5c. **Journal du Lot** 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES MÊMES !

Le groupe bruyantet agité des néo-royalistes ne réserve pas aux seuls républicains la faveur de ses attaques.

En ce moment même, c'est sur M Arthur Meyer, directeur du monarchiste *Gaulois*, qu'ils s'entraînent. Nous n'avons pas beaucoup de sympathie pour les Camelots du Roi. Mais il nous serait plus difficile encore d'éprouver la moindre estime pour M. Arthur Meyer ? Ce juif-antisémite, en se mettantau service des cléricaux qui n'ont pour lui et ses coreligionnaires que haine et mépris, a trouvé le vrai moyen de justifier ces sentiments. C'est en vain que depuis trente ans il essaye de se faire pardonner son origine par un excès de bassesse. Les royalistes lui paient aujourd'hui en nasardes et en coups de pieds au derrière, le prix de ses apostasies. Il les encaisse d'ailleurs, comme si c'était du bel argent comptant... sans les rendre.

...Mais ces mêmes royalistes, quand ils ne sont pas occupés à cogner sur M. Arthur Meyer, critiquent violemment les gens de l'Action Libérale Populaire auxquels ils reprochent d'avoir abandonné leurs anciennes convictions. De quoi vous a servi, disent-ils à M. Piou, cette adhésion à la forme republicaine. Les vrais républicains vous considèrent toujours comme des adversaires. Vous n avez acquis dans la Republique ni influence ni autorite. Vous n'avez rien pu empêcher. La démocratie, réfractaire à tout ce qui vient de vous, a continué son œuvre. Si vous etiez restes fidèles à la cause royaliste, il en eût peut être été autrement.

On ne peut méconnaître que ces observations contiennent une part de verité Ce langage est celui de l'intransigeance, mais de la probité politique Les « rallies » ont peut-être retardé l'œuvre republicaine ; ils ne l'ont pas empêchee. Ils ne sont pas parvenus à imprégner la République de leur esprit. Cela est indiscutablement vrai !

Mais qu'auraient-ils obtenu de plus s'ils fussent restés franchement royalistes ? Le retour du Roi ?... Ne disons pas de bêtises !

Croit-on par hasard que leur opposition eût été plus féconde en résultats pratiques si au lieu de parler à la France au nom du Pape, ils lui eussent parlé au nom du Duc d'Orléans ? Non seulement cela n'est pas croyable, mais il est certain que leur défaite eût été plus rapideet plus profonde.

Les ralliés peuvent répondre aux royalistes que depuis 1877 il n'y avait plus à espérer le succès d'une Restauration de la royauté, ouvertement réclamée. Ils pourraient ajouter que si, après l'échec de l Ordre Moral, la République a pu deux fois en vingt ans paraître menacée. c'est à eux qu'on le doit. Ni l'aventure boulangiste, ni la réaction nationaliste n'eussent été possibles si les promoteurs de ces mouvements avaient nettement déclaré au pays qu'ils étaient dirigés contre la République.

La dissimilation, l'hypocrisie étaient indispensables. Il fallait tromper les électeurs. En outre, les rallies peuvent dire encore qu'ils avaient su, pendant une période assez longue, prendre une influence indiscutable sur le gouvernement de la Republique Durant trois ans, M. Méline ne vécut que par eux, ne gouverna que pour eux et contre les vrais républicains. Sans doute, ces résultats n'etaient pas tout ce qu'ils espéraient. Mais c'etait un debut, un commencement ! Et, sans l'éclat de l'affaire Dreyfus, qui sait ce qu'il serait arrivé !...

Quant aux républicains, ils peuvent répondre que ce ralliement a échoué comme échoueront toutes les attaques dirigées sournoisement ou directement contre la République. Ces monarchistes ont déclaré qu'ils acceptaient la forme républicaine quand ils eurent acquis la certitude qu'il n'était plus possible d'y toucher. Ne pouvant tuer la « Gueuse » ils lui firent cette concesssion de lui permettre de vivre. Mais, s'ils acceptaient le mot, c'était pour mieux escamoter la chose. On pourrait dire que n'ayant pu restaurer la Monarchie en France, ils avaient espéré l'installer dans la République. Ils étaient venus à elle sans rien abandonner de leurs doctrines qu'ils voulaient lui imposer. Cessant d'être royalistes, ils restaient réactionnaires Ne pouvant monarchiser la France, ils voulaient cléricaliser la Republique. Ceci ne nous convenait pas plus que cela.

Bref, jamais les droitiers ne se sont ralliés à l'esprit laïque et démocratique qui constitue le véritable esprit republicain. Si la lutte a continué entre eux et nous, après comme avant le ralliement c'est que dans leur fond ils étaient demeurés inchanges. Rien dans leur mentalité, rien dans leurs sentiments n'est devenu republicain. Ce qu'ils voulaient, ce n'était pas se rallier à la République, mais rallier la Republique à eux. C'est pourquoi ils sont, aujourd'hui comme autrefois, nos adversaires. De ralliement, il n'y en a jamais eu.

Nous savons bien le point où il faut regarder pour les reconnaître, de quelque deguisement qu'ils se parent ! Ils ne donneront jamais le change aux republicains qui les combattront aux élections prochaines comme aux précédentes et qui les vaincront.

Emile LAPORTE.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 29 mars 1910 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. ÉTIENNE
VICE-PRÉSIDENT

La Chambre vote la convention franco-américaine et passe ensuite à la discussion du tarif douanier, retour du Sénat.

MM. Lasies, Leroy-Beaulieu, Arago, Thierry, prennent part à la discussion.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre aborde la discussion d'un projet de loi ayant pour objet l'amelioration et l'extension du port de Bordeaux et de ses accès.

Ce projet est adopté.

Une proposition de loi interdisant aux conseillers de cours d'appel de briguer des mandats électifs pendant l'exercice de leurs fonctions et pendant les 6 mois qui suivront la cessation de leurs fonctions est adopté.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi portant révision du tarif général des douanes.

L'ensemble du projet est adopté par 416 voix contre 92.

M. Justin Augé présente une motion invitant le gouvernement à encourager la distillation des vins dans les années de mevente ou d'abondance.

La motion acceptee par le ministre des finances est adoptée à mains levees.

La séance est suspendue à 7 heures pour attendre le retour du Sénat du projet sur le tarif douanier.

La séance est reprise à 7 h 20 et levée aussitôt, le Sénat ayant accepté l'amendement Perier.

Et la seance est levée.

Séances du 30 mars 1910

Dans la séance du matin, la Chambre a continué la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

MM. Rudelle, Failliot, Durand, Joly déclarent qu'ils voteront la loi.

Dans la séance de l'après-midi, MM. Jaurès et Viviani parlent en faveur de la loi.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée

SENAT

Séance du 28 mars 1910 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. LECOMTE
VICE-PRÉSIDENT

Le Sénat aborde la discussion du budget de l'agriculture.

MM Fleury, Gaudin de Villaine, Tillaye, Calvet, Flaisières, parlent dans la discussion générale, puis les chapitres 1 à 9 sont adoptés.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. LECOMTE
VICE-PRÉSIDENT

M. Régismanset dépose son rapport sur la proposition Raynaud sur le projet de loi sur les liquidations.

Cette proposition est adoptée.

Le Sénat reprend la discussion du budget de l'agriculture qui est adopté, mais les chapitres 58 et 59 sont réservés.

Le Sénat passe à la discussion du budget du commerce qui est voté sans débat.

Les 34 premiers chapitres du budget du ministère du travail sont votés.

Et la séance est levée.

Séance du 29 mars 1910 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Sénat reprend l'examen du budget de l'interieur, M. Riou examine le budget qui concerne l'Assistance publique.

M. de Goulaine critique la laïcisation des hôpitaux et M de Lamarzelle demande si les préfets seront des administrateurs ou des agents électoraux au cours de cette élection.

M. Briand répond aux diverses interpellations et déclare que le gouvernement a le droit et le devoir d'avoir des préférences pour un programme, mais qu'il veut la liberté pour tous les citoyens.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Senat vote la convention franco-américaine, ainsi que le projet de loi qui ouvre le crédit nécessaire pour faire face aux dépenses nécessitées par l'application de la loi qui transfère à l'administration des domaines la liquidation des congrégations religieuses.

Le Senat reprend la discussion du budget de l'interieur.

MM. Le Prévost de Launay, Riou et Audiffred critiquent les préfets.

M. Briand répond aux interpellations, et la discution générale est close.

Les divers chapitres du budget sont votés.

Le Sénat passe à la discussion du budget des cultes ; celui ci est adopté ainsi que le projet de convention douanière retour de la Chambre

Et la séance est levée.

Séances du 30 mars 1910

Dans sa séance de mercredi matin le Sénat a discuté le budget des colonies ; à la discussion générale ont pris part MM. de Lamarzelle, Milliès-Lacroix, Trouillot.

Dans la séance de l'après-midi, MM. Ciceron, Brager de la Villemoysan parlent également sur le budget des colonies qui est voté.

Le Sénat vote ensuite les budgets de la Justice et de l'imprimerie Nationale ainsi que le budget de l'instruction publique.

Et la séance est levée.

L'aventure du Chef de Gare

Ceci arriva à un honorable et diligent chef de gare d'une petite station de la ligne de Sceaux qui a l'avantage de posséder dans la vie une belle chèvre et une brave femme. La belle chèvre lui fournit un lait savoureux que trait la brave femme, car l'animal capricieux et volontaire, ne permet à qui que ce soit autre que sa maîtresse — pas même à son maître — de la toucher.

Or, il arriva dernièrement que Mme la chefesse de gare dut, pour de familiales raisons, s'absenter. Elle n'avait pas pensé, ma foi, à la chèvre capricieuse et volontaire. Elle n'avait pas pensé que son mari serait incapable à lui tout seul, de la traire.

Il en fut, hélas ! ainsi dès la première tentative. Biquette ne voulait rien savoir, absolument rien, et M. le chef de gare, navré, tenant à son lait quotidien, se désespérait, quand l'idée lumineuse lui vint tout à coup qu'il y avait bien peut-être un moyen d'approcher la récalcitrante : c'était de revêtir les vêtements de sa femme.

Aussitôt pensé, aussitôt fait. Biquette ne vit pas le subterfuge et se laissa traire. Le bon chef de gare, habillé en femme, ramenait même un seau plein de blanc liquide, quand il se rappela que le train de Limours arrivait. Le train arrivait même si vite que M. le chef de gare, soucieux, avant tout, de son devoir professionnel, n'eut pas le temps de se dévêtir. Il ne put que se coiffer de sa casquette, symbole de son autorité.

Et c'est ainsi qu'à leur ébahissement, les voyageurs du train virent ce jour-là le signal donné par un chef de gare barbu, vêtu d'une camisole rose et d'un jupon bleu.

La Belgique à Paris

Pour une fois, sais-tu, les Gens de lettres ont convié les écrivains belges à leur dîner mensuel.

L'un des invités a remarqué très justement que, les littérateurs belges devant tout à la langue française, le regal aurait dû être offert par eux aux Français.

— Vous pourrez nous le rendre ! s'est ecrie un assistant.

Mais les Belges ont fait la sourde oreille. M. Georges Lecomte a rappelé que Mirbeau avait bien parle d'eux : mais à ce nom nos braves Flamands firent la grimace ; car ils se souvinrent que le même Mirbeau les avait ensuite etrangement tympanisés.

M. Camille Lemonnier fit en termes magnifiques l'eloge de la litterature belge dont il est le principal representant.

M. Camille Lemonnier a une tête à la fois rose et cubique : il a les cheveux hirsutes et de couleur beurre frais : on observe en lui un melange extraordinaire de brutalite et d'imprécision virginale.

Il articule énergiquement, mais il traîne interminablement sur chaque syllabe finale. Bref son charme est très exotique.

M. Verhæren, qui parla après lui, a de blondes moustaches tentaculaires qui le font merveilleusement ressembler à Arioviste ou bien à Witikind.

Quant au comte d'Arschot Schoonoven, ministre de Belgique à Paris, qui était également present à cette soirée, il est long, pâle, maigre, grave, fatal, terriblement aristocratique, et il rappelle le duc d'Albe, en moins feroce cependant.

Il remercia nos écrivains d'apprendre à ses compatriotes à parler correctement, ce dont les Belges ont grand besion, déclara-t-il. MM. Camille Lemonnier et Verhæren parurent peu goûter ce langage trop modeste.

Les gaietés de l'annonce

Extrait d'un prospectus qui glorifie les vertus d'un insecticide :

NOUVELLE DÉCOUVERTE
pour la destruction des MICROBES, tels que *Puces, Punaises, Mouches, Moustiques, Mites, Vers, Cafards, Fourmis, Souris et Rats*

Le produit est recommandé aux Ecoles, Hôpitaux, Villas, Châteaux, Hôtels, Casernes, Officiers et Jardiniers.

Cet INSECTICIDE *est à base de Goudron, Camphre, Phénol, Huile de Houille, sans danger pour les animaux domestiques ayant une durée de 5 à 6 ans.*

⁂

Un de nos plus distingués confrères publie ces deux annonces intéressantes :

Au Couchant de la Monarchie, le nouveau volume du marquis de Ségur, de l'Académie française, met en pleine lumière les efforts stériles de Louis XVI.

Dans les *Impressions d'Afrique*, de Raymond Roussel, on voit un adolescent donner le sang de ses veines en pâture à des animaux marins.

Il s'agit probablement de puces de mer.

INFORMATIONS

Les élections générales

Voici le texte du décret convoquant les électeurs pour le 24 avril :

« Article premier. — Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le dimanche 24 avril 1910, à l'effet d'élire chacun un député.

» Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes arrêtées le 31 mars 1910. Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

» Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour ; il sera ouvert à 8 heures du matin. Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, les préfets pourront prendre à cet égard des arrêtés speciaux qui seront publiés et affichés dans chaque communes interessée, cinq jours au moins avant la réunion des collèges électoraux. Dans tous les cas, le scrutin sera clos à 6 heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement. Entreront seuls en compte les bulletins des candidats qui se seront conformés aux dispositions de la loi du 17 juillet 1889 et dont la liste nominative complète sera transmise par le préfet aux maires des communes, composant l'arrondissement ou la circonscription deux jours au moins avant le scrutin.

» Art. 4. — Le recensement général des votes de chaque arrondissement et de chaque circonscription électorale sera fait au chef-lieu du département en séance publique. Il sera opere par une Commission composée de trois membres du Conseil général désignés par le préfet.

» Art. 5 — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Art. 6. — Le président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret, dont la publication, partout où besoin sera, aura lieu conformément aux dispositions des ordonnances du 27 novembre 1816 et du 18 janvier 1817.

» Fait à Paris, le 28 mars 1910.

» A. FALLIÈRES

» Par le président de la République, le président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes :

» Aristide BRIAND. »

Commissions de réforme

A la date du 21 janvier dernier, M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, refondant l'instruction relative au fonctionnement des commissions spéciales de réforme, y avait inséré une disposition, en vertu de laquelle toute maladie contractée au cours du service, devait être présumée due au service : lorsque les médecins ne pouvaient se prononcer avec certitude sur l'origine de la maladie, le doute devait bénéficier à l'intéressé.

Par une nouvelle lettre, M. Sarraut vient de rappeler aux commissions de réforme l'intérêt qu'il attache à ce que cette disposition bienveillante, qui n'a pas encore reçu sa pleine exécution, soit appliquée dans le sens le plus large.

Camelots du Roi en cour d'assises

Au mois de juin dernier, Mme Carrandié, qui tient, 43, rue des Ecoles, un commerce de modes et de couture à l'enseigne du « Domino noir », s'apercevait qu'elle était victime de vols très importants. Elle déposa une plainte au commissariat de la Sorbonne. Le service de la sûreté fut prévenu et une enquête rapidement menée, amena l'arrestation de la nièce de Mme Carrandié, Mlle Madeleine Divol, d'une amie de celle-ci, Mlle Camille Passavant, et du gardien de magasin, Jules Marguerite.

L'instruction de M. le juge Bourdeaux, impliqua également dans les poursuites M. Serge-Louis Real del Sarte, l'intime de Mlle Divol, un ami à lui, M. Guy de Boutiller, M. Raymond Neveu, l'intime de Mlle Passavant et M. Alphonse Roullet, son camarade d'école.

La Cour d'assises de la Seine, devant laquelle ils comparaissaient a acquitté tous les prévenus.

L'Incendie d'Œckœrito

Le bal d'Œckœrito (Hongrie) avait lieu dans une grande grange qui était complètement pleine de monde. Dans celle-ci se trouvaient encore des branches de pin provenant d'une fête précédente, et l'on y avait mis des lampions dans lesquels brûlaient des bougies. Au début du bal, on avait condamné au verrou la seule porte étroite afin que personne ne put entrer sans billet.

La fête battait son plein, quand une branche de pin s'enflamma. Le feu se propagea avec grande rapidité et une panique effroyable se produisit. Tout le monde voulait se sauver, et près de la porte il y eut une bousculade affreuse.

Les gens se précipitaient les uns par-dessus les autres, et se mettaient ainsi dans l'impossibilité de se sauver. Le feu ne cessait de se propager, et la grange s'effondra aussitôt.

Les flammes et la fumée firent périr un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on compte des gens âgés, des jeunes filles et des jeunes gens : plus de 50 personnes sont grièvement blessées.

Le théâtre de la catastrophe produit une impression terrifiante. Les cadavres calcinés sont entassés les uns sur les autres On entend des décombres les cris de douleurs que poussent ceux qui sont blessés et vivent encore. Une immense désolation règne dans tous les environs. Il n'y a guère de localité aux alentours qui ne soit pas touchée par la catastrophe, car de partout des gens étaient venus prendre part à cette fête.

Les médecins accoururent de partout pour porter secours aux blessés. Sur les musiciens composant les deux orchestres, 3 seulement ont pu se sauver. Beaucoup de personnes réussissaient tout en brûlant à gagner le dehors, mais elles ne tardaient pas à tomber. On a fait venir la troupe pour pouvoir ensevelir les morts.

Selon une information officielle, le nombre qui a été constaté jusqu'ici des victimes de la catastrophe d'Œckœrito est de 3.0. Il y aurait en outre 70 blessés.

La Mort de Ménélik

On annonce que l'empereur Ménélik est mort et que l'impératrice est prisonnière du parti du prince héritier Lidj-Jeassu.

Il paraît que les chefs choans ne renonceront pas au régime établi par eux et comportant l'exclusion de l'impératrice de toutes les affaires de l'Etat. Quelques chefs favorables à l'impératrice ont été arrêtés et enchaînés.

Le degiac Demissie, destitué par l'impératrice a été réintégré dans le gouvernement de sa province. Negadrashaile, ex-ministre des affaires étrangères et du commerce, destitué par l'impératrice, a été également réintégré dans sa charge de ministre du commerce.

Le negadras Isagu a été chargé des fonctions de ministre des affaires étrangères. Fitaurari Apte Giorgis reste ministre de la guerre.

Le ras Tesamma, tuteur du prince héritier, est cependant le chef reconnu du gouvernement actuel ; son es-

prit est élevé et c'est grâce à lui que, jusqu'ici, on a évité de graves complications.

Petites Nouvelles

Selon les journaux russes, le roi de Grèce viendra prochainement à Pétersbourg.

— On évalue à plus de 500.000 fr. les billets qui ont été délivrés par les différentes gares, dans les journées de dimanche et lundi, au départ de Paris.

— D'une enquête faite par un médecin-major du 41e d'infanterie, il résulte que le tabac a la propriété de conférer aux fumeurs une sorte d'immunité contre la méningite cérébro-spinale.

— Un cyclone a ravagé les îles Fidji, causant des dégâts considérables. On compte de nombreux morts.

— Une très forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Blida. Il n'y a eu aucun dégât.

— La date du voyage de M. Fallières en Savoie est définitivement fixée. Le Président de la République quittera Paris le 3 septembre pour assister aux fêtes du cinquantenaire qui commenceront le 4 septembre. Il restera en Savoie cinq jours. Une excursion à Chamonix est projetée.

M. Fallières rentrera le vendredi matin à Paris sans avoir fait le voyage de Suisse dont on avait d'abord parlé.

— Un grand déjeuner a eu lieu mardi, à la préfecture de Nice, en l'honneur du roi de Suède et des prince et princesse de Saxe-Meiningen.

— On annonce la mort du musicien Edouard Colonne, créateur des Concerts qui portent son nom. Il était né en 1878.

CHRONIQUE LOCALE

Le Pont de Cabessut

Dans notre dernier numéro, nous annoncions que la circulation sur le nouveau Pont de Cabessut allait être très prochainement autorisée.

C'est chose faite aujourd'hui : mardi soir, la troisième travée était définitivement poussée vers la rive gauche et dès mercredi les journaux recevaient le communiqué suivant :

« Le Maire de Cahors informe « les habitants, que le passage des « piétons sur le nouveau Pont de « Cabessut sera assuré à partir du « Vendredi, premier Avril. »

1er Avril diront certains critiques mais c'est le jour du poisson, de la bonne blague à faire aux amis : mais ces critiques qui annonçaient que la libre circulation sur le Pont aurait lieu... aux Calendes grecques, seront obligés de se rendre à l'évidence.

Et ils l'ont certainement fait à cette heure.

Dans tous les cas, la population cadurcienne a manifesté sa satisfaction et elle se soucie peu des stupidités et des boniments abracadabrants avec lesquels, d'autre part, on croyait l'intéresser.

L. B.

Légion d'honneur

Sur le tableau de concours pour 1910 pour la Légion d'honneur, nous relevons les noms de MM. Fraissy et Pidaut, capitaines au 7e

Medaille militaire

Sur le tableau de concours pour la médaille militaire, nous relevons le nom de M. Garnier, adjudant au 7e.

Société d'Agriculture du Lot

La Société d'agriculture du Lot se réunira vendredi, 1er avril, à dix heures du matin, rue du Lycée, Cahors.

Ordre du jour :

1° Lecture du procès-verbal ;

2° Présentation et admission de nouveaux membres ;

3° Programme des primes générales pour 1910 ;

4° Communication sur l'écoulement de nos produits : vins, noix, etc.., en Indo-Chine ;

5° Création d'un marché de première main à Cahors ;

6° Vœu à emettre au sujet de l'enseignement agricole dans les écoles primaires.

Avenir Cadurcien

L'Avenir Cadurcien, notre excellente société musicale, a donné dimanche son concert sur le kiosque des allées Fénelon.

Les jeunes et sympathiques artistes de l'Avenir ont exécuté le programme avec brio, ce qui leur a valu les applaudissements du nombreux public qui s'était rendu sur les Allées.

Nos félicitations aux jeunes musiciens et à leur dévoué directeur M. Rivière.

Pièces fausses

On signale que depuis quelques jours circulent dans les villes voisines bon nombre de pièces de cent sous en étain.

Elles sont à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1869.

Vandalisme

Depuis quelque temps, M. Cubaynes, gardien du cimetière, constatait que des vandales commettaient des déprédations sur les tombes.

Des fleurs étaient arrachées, des vases et des couronnes étaient volés.

Malgré une surveillance active, les auteurs de ces actes de vandalisme n'ont pu être découverts.

La police informée de ces tristes faits a aussitôt pris des mesures qui, espérons-le, permettront de pincer les malandrins.

Vols de bicyclettes

Dimanche soir, à 8 heures, M. Lachaise, ancien receveur de l'enregistrement à Cahors, actuellement à Royan, vint déclarer à M. Arbon, inspecteur de la sûreté, qu'on venait de dérober, dans le couloir de sa maison, une bicyclette de dame appartenant à sa fille.

M. Arbon ouvrit aussitôt une enquête qui, conduite habilement, ne tarda pas à donner des résultats, car les agents retrouvèrent la bicyclette volée à la consigne de la gare : elle portait encore la plaque avec le nom du propriétaire.

Deux heures après, les agents rencontrèrent, en ville, un individu répondant au signalement donné par les employés de la gare. Ils le mirent en état d'arrestation et le conduisirent au commissariat, où il fut interrogé. Il déclara être descendu à l'auberge Lœtitia. Il a été formellement reconnu par les employés de la gare.

Il a été conduit, lundi matin, à 11 heures, devant le procureur de la République, qui l'a fait écrouer.

Le véritable nom du malandrin est Charles Anceaux âge de 23 ans né à Rochefar (Belgique).

Il a été condamné 5 fois pour vol : la dernière condamnation a été infligée par le tribunal correctionnel de Montauban.

⁂

Cet individu avait également volé une bicyclette qui se trouvait dans le corridor du café de la Promenade.

Cette bicyclette appartenait à un soldat du 7e, M. Baudel.

Arrestation

Pendant que la police de notre ville procédait à une enquête dans l'auberge où le voleur ci-dessous mentionné de bicyclettes avait été arrêté, un individu qui se trouvait dans la salle, s'enfuit à toutes jambes.

L'agent Mayzen se mit à la poursuite du quidam, qui, durant la course jeta dans la rue deux rasoirs et sa casquette.

L'agent Mayzen parvint à le rejoindre et aussitôt le mit en état d'arrestation.

Conduit au bureau de police, l'individu fut interrogé par M. Berty, commissaire de police.

C'est un nommé Marcel Croubes, 24 ans, originaire de Eynesse (Gironde). Il a reconnu avoir déjà subi trois condamations, dont une à trois mois de prison, qu'il n'a pas encore purgée. Invité par le commissaire à faire connaître la provenance et la destination des objets suspects trouvés sur lui, notamment un aimant et une clé fraîchement limée, Croubes n'a pu fournir que des explications insuffisantes ; il a été, en conséquence, déféré au parquet et écroué. Jusqu'à présent, Croubes est inculpé de vagabondage et vol d'un rasoir, commis au préjudice d'un aubergiste, chez lequel il a passé une nuit avec sa maîtresse.

La coque de Pâques

Selon la tradition, la fête de la coque a eu lieu le lundi de Pâques.

Un temps magnifique a permis aux Cadurciens de se rendre dans les prés, dans les maisons de vigne qui avoisinent la ville, pour manger le délicieux gâteau de Pâques.

Théâtre de Cahors

TOURNÉES GEORGES ZELLER

On nous annonce pour très prochainement au théâtre de Cahors, une représentation extraordinaire, donnée par la tournée Georges Zeller.

Le spectacle se composera de

NICK CARTER

le grand succès actuel du théâtre de l'Ambigu.

La troupe, qui apportera avec elle un matériel considérable, se composera de vingt deux artistes de premier ordre.

Le tableau sensationnel de cette pièce, à la fois émouvante et amusante, sera celui des *Chiens policiers* dont le travail sera, paraît-il, impressionnant.

Belle soirée en perspective.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 30 mars, 2 h. 10 s.

A la Chambre

Dans sa séance de ce matin, la Chambre a repris la discussion de la proposition de loi adoptée par le Sénat sur les retraites ouvrières qu'elle continuera dans la séance de l'après-midi.

Au Sénat

Le Sénat sous la présidence de M. A. Dubost a discuté ce matin le budget des colonies.

Fraudeurs

Une dépêche de Toulon annonce que Lux inculpé dans l'affaire des fraudes sur les fournitures de fer pour l'Arsenal, a disparu depuis samedi.

Un cyclone

Un cyclone a dévasté le 27 mars la Nouvelle-Calédonie : les dégâts matériels sont assez importants.

⁂

Télégrammes reçus aujourd'hui

Paris, 31 mars, 2 h. 7 s.

A la Chambre

La Chambre dans sa séance de ce matin présidée par M. Dubief, vice-président, a continué la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

Elle a adopté les articles 2 à 16. La discussion continuera dans l'après-midi.

Au Sénat

Le Sénat a commencé ce matin la discussion générale du budget de la guerre.

Accord franco-américain

Le ministre du commerce a offert à déjeuner à l'occasion de l'entente douanière franco-américaine.

Au déjeuner assistaient MM. Ruau, Trouillot, Renault, Viger, Méline, Berteaux, Doumer, Monis, Revoil et les ambassadeurs des Etats-Unis.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

Fermes & Châteaux

Sommaire du N° du 1er avril 1910

Chasse de Prime Printemps, par Cunisset Carnot.
Avant les Fields-Trials de Printemps, par Jacques Lussigny.
Le Hanneton, par Léon Couturier.
Le Mouton disparait-il en France, par René de la Messelière.
Les gélées printanières de la vigne, par M. Georges Couanon, Inspecteur général de la Viticulture.
La chasse au loup en Poitou, par la Ramée.
Les Jardins de Vaux le Vicomte par M. Bellair.
La Waterloo Cup, par A. W. Parkins.
Après le concours agricole, par Raymond Lecoq.
L'Utilisation Economique des engrais, par Paul Messier.
Onzième Exposition de la Société des Aviculteurs Français, par Jules Marie.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

Femina

Sommaire du n° du 1er avril 1910

Mme Berthe Bady dans le rôle de Mme Armaury de la « Vierge Folle ».
Mme Marguerite Durand et sa lionne « Tigre ».
Les fantômes de nos amis.
Les travestis de Sarah-Bernhardt.
Jeanne Marni à Cannes.
Œuvres de femmes aux artistes décorateurs.
Le tournoi de tennis à la Côte d'Azur.
Les Dames du Palais, par Hélène Miropolsky.
La grande course de Ski-Jornik à Saint-Moritz.
La Comédie Féminine, dessin d'Abel Faivre.
Le départ des jeunes mariés.
Le premier meeting des suffragettes Françaises.
Le bloc-note de *Femina*.
La Mode de *Femina*.
L'Art de parer son foyer, par Mme Marcelle Tinayre.
La poésie et les femmes, par Abel Bonnard.
Les bavardages de Françoise.
« Pastille » d'Outre-Mer, conte inédit d'Ellen Morris.
De la Gaieté, par Marcel Prévost de l'Académie Française.
Les remarques d'une débutante, par Fernand Vandérem.
Notes sur des notes, par Reynaldo Hahn.
Ce que disent les pièces, par Mme Jane Catulle Mendès.
Jeanne Marni, par Henri Duvernois.

Arrondissement de Cahors

Frayssinet-le-Gélat

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Boussac, décédée ces jours derniers à l'âge de 63 ans.

Mme Boussac était une femme de bien qui sera regrettée dans notre commune.

Nous prions M. Boussac, Mme Pontié et sa famille de recevoir l'expression de nos vives condoléances.

Luzech

Hyménée. — Aujourd'hui jeudi 31 mars, a été célébré à Mareuil, commune du Roc, le mariage de M. Fernand Aillet, docteur en médecine à Luzech, avec Mlle Jeanne Pébeyre.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Montcuq

Foire du 22 mars. — Blé, 35 hectolitres, 1re qualité, 19 francs ; maïs, 15 francs ; avoine, 10,50 ; luzerne, 7 fr. 50 ; pommes de terre, 6 francs ; haricots, 22 francs, le tout l'hectolitre.

300 bœufs d'attelage, de 900 à 1.200 francs ; 200 bouvillons, de 500 à 800 francs, le tout la paire ; 20 bœufs de boucherie, de 44 à 48 francs les 50 kilos ; 60 veaux, de 1 à 1 fr. 05 ; 20 moutons, 70 centimes ; 30 agneaux de lait, de 75 a 80 centimes, le tout le kilo ; 500 moutons de garde, de 20 à 28 francs la pièce ; 10 porcs gras, 45 francs les 50 kilos ; 200 porcelets, de 20 à 40 francs pièce.

Volaille. — Dindons, de 50 à 55 centimes ; poules, de 75 à 80 centimes ; poulets, de 90 centimes à un franc ; pigeons, de 1 à 1 fr. 30 le demi-kilo ; œufs, 70 centimes la douzaine ; lapins, de 35 à 40 centimes le demi-kilo.

Truffes, 10 quintaux, de 2,50 à 3 francs le demi-kilo.

Puy-l'Evêque

Concert. — Le Cercle de l'Union donnera samedi prochain un concert au profit des pauvres de la ville. Comédie, chants, déclamations, et enfin bal avec brillant orchestre.

La gracieuse initiative de ses organisateurs et acteurs sera récompensée par un nouveau succès, et les pauvres en auront le profit.

Tour-de-Faure

Comité radical. — Le Comité radical de la commune de Tour-de-Faure, ému de la différence des situations que le projet de loi sur les retraites ouvrières, récemment vote par le Sénat, crée d'une part aux petits cultivateurs, et de l'autre aux ouvriers de l'industrie, s'est réuni le dimanche 27 mars, et a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le Comité radical de Tour-de-Faure, considérant : 1° Que la loi sur les retraites ouvrières votée par le Sénat consomme la faillite des retraites paysannes en supprimant le principe de l'obligation pour le cultivateur ;

« 2° Que les 150 millions qui vont être prélevés annuellement sur les successions, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, seront presque intégralement réservés aux salariés des villes, et que de ce fait les campagnes vont être spoliées en faveur des villes ;

« 3° Qu'il est inique, que dans la période transitoire, les agriculteurs, assurés facultatifs, ne puissent recevoir qu'une rente de 50 francs, alors que les salariés, assurés obligatoires, auront, pour un même versement, une rente de 100 francs ;

« Invite MM. les députés républicains du Lot à protester énergiquement contre un projet de loi qui sacrifie les agriculteurs, et trompe leurs espérances les plus légitimes. »

Arrondissement de Figeac

Figeac

Fêtes de mai. — Nos fêtes qui, chaque année, ne manquent jamais d'éclat et de succès, tendent, par suite de la négligence des intéressés, à devenir complétement oubliées. Nous avons cependant au sein du Conseil municipal une commission des fêtes. Qu'attend-elle pour se mettre à l'œuvre ? Il serait déjà temps.

Trouvaille. — Dimanche après-midi, un ouvrier de l'atelier de M. Gineste, peintre-doreur, a trouvé sur la route de Figeac à Bagnac, une permission concernant M. Poujade, soldat au 23e d'artillerie, 5e batterie, en garnison à Toulouse. La réclamer à M. Gineste.

Exploits de nomades. — Sur mandat d'arrêt décerné par le parquet de Villefranche-de-Rouergue, la gendarmerie de Figeac recherchait hier des individus faisant partie d'une tribu de nomades, dont la roulotte avait stationné sur la route de Figeac à Bagnac, mais ils avaient filé prestement dans la direction de Latronquière.

Cette bande de pillards, la terreur de nos campagnes, est inculpée de nombreux vols commis dans le département de l'Aveyron.

Larnagol

Subvention d'Etat. — Grâce aux démarches faites par notre sympathique député, M. Louis Bécays, le syndicat de Larnagol vient d'obtenir de M. le ministre de l'agriculture la somme de 414 fr. en paiement du solde de subvention accordée pour la digue de Premiac.

Nous ne saurions trop en remercier nos dévoués représentants du canton et surtout M. Louis Bécays, notre député, dont l'action auprès des pouvoirs publics est si féconde pour tous en heureux résultats. En attendant de lui prouver notre reconnaissance au mois d'avril prochain, nous le remercions d'avoir bien voulu s'intéresser à notre digue de défense de la plaine de Prémiac.

Voici la lettre que M. Louis Bécays, député, a reçue de M. le ministre de l'agriculture :

« Monsieur le député et cher collègue,

» Vous avez appelé mon attention sur une demande du syndicat de Larnagol, tendant au paiement du solde de la subvention qui lui a été accordée par mon département pour travaux de défense de la plaine de Prémiac contre le Lot.

» Je suis heureux, monsieur le député, de vous faire connaître que je viens de prendre les mesures nécessaires pour que la somme de 414 fr., représentant le solde de ce subside soit mise à la disposition du syndicat.

» Veuillez agréer, monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'agriculture,
signé : RUAU.

» Paris, le 25 mars 1910. »

Lacapelle-Marival

Suicide. — M. Pierre Vidal, dit Tècle, a été trouvé pendu à une poutre de sa cuisine. Vidal avait des habitudes d'intempérance.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Dans les flammes. — Dimanche soir, Mme Marie Larnaudie, infirme et presque impotente, se tenant trop près du feu, eut les vêtements en flammes. Ne parvenant pas à éteindre le feu, elle alla se jeter dans une mare, d'où elle fut retirée peu après toute transie. L'état de Mme Larnaudie est grave.

Livernon

Subvention. — L'Etat vient d'allouer à notre commune une subvention de 13 000 francs, destinées à assurer la construction d'un groupe scolaire. Le Con-

---

FEUILLETON DU **Journal du Lot** 96

LES RÉPROUVÉS

Par Ch. Bernard-Derosne

XXXVI

Dans le cabinet de la maison de banque

— Précisément, M. Lovel m'a écrit à ce sujet. Mon père avait ici deux sortes de comptes, je crois : un compte de dépôt et un compte-courant ?

— C'est cela même.

— Et ces deux comptes ont existé depuis mon retour, comme ils existaient pendant sa vie.

— Exactement. Le revenu que M. Percival Dunbar mettait de côté pour son usage était de sept mille livres par an. Il dépensait rarement cette somme, quelquefois même il n'en dépensait pas la moitié. La balance de ce revenu et sa double part dans les profits de la banque, allaient au crédit de son compte de dépôt, et différentes sommes ont été retirées de temps en temps et dûment consignés à son ordre.

— Peut-être pourrai-je voir les livres où figurent ces deux comptes ?

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'agence Favre.

— Certainement.

Balderby fit jouer le ressort d'une sonnette sur sa table.

— Dites à M. Austin d'apporter la balance journalière et les livres des comptes de dépôt, ordonna-t-il à la personne qui répondit à son appel.

Austin parut cinq minutes après, apportant deux énormes volumes reliés en maroquin.

Balderby les ouvrit et les plaça devant son premier associé.

Dunbar regarda le compte de dépôt. Ses yeux parcoururent rapidement la longue rangée de chiffres et se fixèrent sur le total.

Alors sa poitrine se souleva et il respira péniblement, comme un homme qui se sent presque étouffé par une oppression intérieure.

Les derniers chiffres de la page étaient ceux-ci : 136.926 livres 17 shillings 2 deniers.

Les 2 deniers semblaient quelque chose de ridicule, mais les hommes d'affaires sont nécessairement aussi exacts en chiffres que des machines à calculer.

— Comment est placé cet argent ? demanda Dunbar en montrant la page.

Ses doigts tremblaient un peu et il appuya aussitôt sa main sur le livre.

— Il y a cinquante mille livres dans les fonds indiens, reprit Balderby avec autan d'indifférence que si cinquante mille livres de plus ou de moins eussent été une bagatelle, et vingt cinq mille dans le Great-Wester-Railway. La plus grande partie du reliquat circule en billets du Trésor.

— Alors vous pouvez réaliser les billets du Trésor ?

Balderby tressaillit comme si quelqu'un eut marché sur l'un de ses cors. Il était banquier corps et âme, et il n'aimait pas du tout le projet de diminuer les ressources de la banque, quelque riche qu'elle fut.

— C'est un capital un peu considérable pour le retirer brusquement des affaires, dit-il, en se frottant le menton d'un air de réflexion.

— La banque ne peut-elle se passer de ce capital ? demanda Dunbar d'un ton de surprise.

— Oh si ! la banque peut très bien s'en passer. Nos demandes sont parfois énormes. Lord Yarsfield, un très ancien client, parle d'acheter un domaine dans le pays de Galles ; il peut venir d'un moment à l'autre chercher une très forte somme. Néanmoins, le capital est à vous, Monsieur Dunbar, et vous avez le droit d'en disposer comme il vous plaira. Les billets du Trésor seront réalisés immédiatement.

— Bien ! et si vous pouvez disposer des actions du Great-Western avec avantage, vous ferez bien de les céder.

— Vous songez à dépenser....

— Je songe à placer l'argent d'une autre manière. On m'a offert, au nord de la métropole, une propriété qui donnera, je crois, cent pour cent de bénéfices dans quelques années d'ici ; mais ce n'est là qu'une considération future. Pour le moment, nous n'avons à nous occuper que du collier pour ma fille. J'achèterai moi-même les diamants aux marchands qui les ont importés. J'ai vu qu'il y avait une vente importante annoncée. Vous vous tiendrez prêts, d'ici à mercredi, à payer quelques forts chèques signés par moi.

— Certainement, Monsieur Dunbar.

— Voilà, je crois, tout ce que j'avais réellement à vous dire. Je serai heureux de vous recevoir à l'Hôtel Clarenton, s'il vous plaît de venir diner avec moi chaque fois que vous serez libre.

Il y avait fort peu de cordialité dans cette invitation, et Balderby comprit parfaitement que ce n'était qu'une formule de politesse à laquelle Dunbar se croyait obligé.

Le jeune associé murmura quelques mots de remerciements en retour de l'offre de Dunbar, puis les deux hommes causèrent pendant quelques minutes sur des sujets indifférents.

Cinq minutes après, Dunbar se leva pour se retirer. Il entra dans le corridor, entre le bureau public de la banque et le cabinet particulier de Balderby.

Le corridor était très obscur, mais le bureau était parfaitement éclairé. Le jour y pénétrait par de grandes fenêtres. Entre le bout du corridor et les portes extérieures de la banque. Dunbar vit une femme assise auprès de l'un des pupitres et causant avec Austin.

Le banquier s'arrêta tout à coup et revint au cabinet.

Il regarda autour de lui d'un air distrait dès qu'il fut entré dans l'appartement.

— Je croyais avoir apporté une canne, dit-il.

— Je ne pense pas, reprit Balderby se levant de son pupitre ; je ne me souviens pas de vous en avoir vu une.

— Alors je me serai trompé.

Il resta dans le cabinet, mettant ses gants très lentement et regardant par la fenêtre dans la sombre cour, où apparaissait une petite porte percée dans le mur.

Tandis que le banquier flânait auprès de la fenêtre. Austin vint dans le cabinet montrer quelque document au jeune associé.

Dunbar se retourna au moment où le caissier allait ressortir.

— Je viens de voir une femme qui causait avec vous dans le bureau. Ce n'est pas l'endroit convenable pour ces sortes de choses ; qu'en pensez-vous, Monsieur Austin ? Quelle est cette femme ?

— C'est une jeune fille, Monsieur.

— Une jeune fille !

— Oui, Monsieur.

— Que vient-elle faire ici ?

Le caissier hésita un moment avant de répondre.

— Elle... elle désire vous voir, Monsieur Dunbar, répondit-il après cette courte pause.

— Quel est son nom ? qui... qui est-elle ?

— Son nom est Wilmot... Marguerite Wilmot.

— Je ne connais pas cette personne, répondit le banquier avec hauteur en regardant avec inquiétude la porte entr'ouverte. Fermez cette porte, Monsieur, dit-il avec impatience au caissier, le courant d'air du corridor est assez fort pour couper un homme en deux. Qui est cette Marguerite Wilmot ?

— La fille de ce malheureux Joseph Wilmot qui a été assassiné à Winchester, répondit le caissier très gravement.

Il regardait Dunbar bien en face pendant qu'il parlait.

(*A suivre*).

seil municipal a voté sa part contributive dans la dépense à effectuer, et nul doute que l'adjudication des travaux ne se fasse à bref délai.

Monuments historiques. — Le clocher et le chœur de l'église communale viennent d'être classés au nombre des monuments historiques. Cette mesure assurera la conservation d'un spécimen de l'art roman auvergnat, à peu près unique dans notre région.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Comité radical. — Nous apprenons qu'un comité républicain radical est en voie de formation à Gourdon.

Réunion publique. — Mercredi prochain aura lieu, à cinq heures du soir, à Gourdon, une réunion publique. M. Malvy, député du Lot sortant, y rendra compte de son mandat. Lieu de la réunion : cour de l'école des garçons.

Gramat

Concours de pouliches. — Un concours public de pouliches de 2 et 3 ans, de demi-sang, aura lieu à Gramat, le 20 avril, à 7 h. 30 du matin. Les primes affectées à chaque catégorie et distribuées au nom du gouvernement de la République s'élèvent à la somme de 5.570 fr. Dix-huit primes seront données pour les pouliches de 3 ans et 10 pour celles de 2 ans.

Seront admis à ce concours :

1. L'arrondissement de Gourdon, moins les cantons de Salviac et de St-Germain.

2 Les cantons de Bretenoux et de St-Céré, les communes de Ste-Colombe, St-Bressou.

3. Le canton de Lacapelle-Marival, moins les communes de Ste-Colombe, St-Bressou, Le Bouyssou et Cardaillac.

4. Le canton de Livernon, moins les communes de Boussac, Issepts, Reyrevignes, Livernon, Grèzes, Corn, Brengues, Espagnac, Ste-Eulalie et Cambes.

Les propriétaires sont invités à faire inscrire en cours de monte à la station d'étalons de Gramat, les animaux qu'ils veulent présenter au concours.

St-Germain

Foire. — Favorisée d'un temps splendide pour la saison, la foire de St-Germain a été fort belle. Nombreux bétail amené aux divers foirails de la localité ; qualité et quantité passablement réunis. Nombreuses transactions effectuées mais avec des prix un peu en baisse sur toutes les catégories.

Cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 38 à 42 fr. les 50 kilos ; bœufs d'attelages, de 700 à 1.000 fr. la paire ; bouvillons, de 350 à 500 fr. la paire ; veaux, de 0,80 à 0,90 le 1/2 kilo.

Brebis avec agneaux, de 35 à 40 fr. pièce ; brebis d'élevage, de 28 à 30 fr. pièce ; antenaises, de 25 à 27 fr. pièce ; moutons de boucherie, de 0,70 à 0.75 le kilo ; agneaux et agnelles, de 18 à 20 fr. pièce.

Porcs de charcuterie, de 40 à 45 fr. les 50 kilos ; porcelets d'élevage, de 20 à 25 fr. pièce.

Volaille, de 0,60 à 0,65 le 1/2 kilo ; œufs, 0,70 la douzaine.

Truffe fin de saison, de 6 à 7 fr. le kilo.

Jardinage en assez grande quantité et passablement cher.

En somme, foire passablem nt bonne pour le commerce local. Aussi les marchands étalagistes et débitants divers paraissaient-ils assez satisfaits du bon résultat de la journée.

Pas de vols ni d'accidents à signaler.

Salviac

Les coques de Pâques. — Selon la traditionnelle habitude, les ménagères de notre ville ont préparé avec plus de tact que jamais les gâteaux dorés ou coques de Pâques qui font les délices des gourmets les plus réputés.

Nous avons vu au retour du four, bon nombre de cuisinières chargées de ces beaux gâteaux si estimés en notre region.

Pourquoi ne créerait-on pas un concours annuel ?

Avec le beau temps, notre petite ville a repris son entrain et sa gaîtée.

C'est ainsi que dimanche, il y avait foule à la place des Ormeaux pour jouer aux quilles, le sport si en honneur dans notre cité.

Phénomène. — Madame Alberic Vérys, du quartier de La Fontaine, avait mis couver des œufs, quelle ne fut pas sa stupéfaction de voir éclore un poussin pourvu de quatre pattes bien formées.

Ce curieux phénomène peut être observé tous les jours chez la propriétaire.

Chez nos Voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Lundi 28 mars a eu lieu la Frairie de Sauveterre-la-Lémance, canton de Fumel, qui selon la tradition a été, on ne peut plus belle, et surtout favorisée par un temps splendide. Depuis le jeudi 24 jusqu'au dimanche 27, les divers marchands forains, jeux de tir, bonbonniers et autres étaient occupés à installer leurs nombreux bancs chargés de marchandises ; les chevaux de bois, qui comme tous les ans, sont venus rehausser cette fête ont bien amusé le public et ont fait une recette pas ordinaire. Le Cirque Landais a également eu beaucoup de monde et doit être satisfait d'être venu parmi nous.

Plusieurs coups de canon ont annoncé la fête, le dimanche matin et le lundi et ça n'a pas été peine perdue, car un nombre considérable de personnes sont venues des diverses communes des environs pour assister, comme on dit dans l'endroit, à une des plus belles frairies du département.

Les trains de 3 h. qui arrivent juste au moment de la fête, etaient bondés de personnes qui venaient grossir le nombre des curieux et des promeneurs.

Le bal de jour et de nuit a été très animé, bon nombre d'agenai es et de villeneuvoises étaient venues prendre part au bal et charmaient leurs cavaliers par leur gentillesse et leurs belles toilettes.

Divers jeux ont été organisés et ont bien réussi. Tout le monde est satisfait de ces quelques jours passés dans la joie et fait des vœux pour que cette frairie soit toujours aussi belle à l'avenir.

VARIÉTÉS

DEUX RÉCITS D'AMOUR

II

CELLE QUI ÉTAIT FAROUCHE

(CONTE DE LA MONTAGNE)

A Paul Vérola.

Déjà le printemps tiède s'accouplait aux premières ardeurs de l'été. Au flanc des monts Pyrénées, sur les basses crêtes, les neiges avaient fondu. Le mois commençait où les clairs de lune sont bleus et parfumés.

Or, la vingt-deuxième heure étant proche, il faisait clair de lune.

Sur la terrasse de sa villa, dont les volets étaient clos et dont l'ombre était noire, Sylvie, vêtue de blanc, écoutait cette chanson :

J'enlacerai tes fins genoux
De lourds bracelets en or fauve ;
Fiançons-nous !
Et j'étendrai mon long manteau
Sur ton sommeil, dans notre alcôve ;
Fiançons-nous !
Un long manteau si chaud, si chaud,
Qu'il te gardera du tombeau ;
Epousons-nous !

Un montagnard chantait, en s'éloignant d'un pas grave sur la route lumineuse comme un filet d'eau vive. Sylvie attendait celui qu'elle aimait.

Elle pensait : Mon cœur est comparable à un jardin. Lélio que j'aime étant venu vers ce jardin, y a semé la fleur d'amour ; puis il m'a enseigné de quelle grande sollicitude il convenait de l'entourer, afin qu'elle ne meure point, même sous la neige des années.

Et, comme elle songeait de la sorte, des mandores jouaient au loin.

⁂

Puis un grand silence s'étant fait elle entendit près d'elle Lélio qui disait :

— Petite Sylvie, n'est-il point vrai que le printemps te rend plus câline ?

Mais ce fut une chose bien étrange, car cette voix, dont elle désirait la caresse, lui fit peur... Elle répondit en tremblant :

— Le passant qui passe est indiscret, et il fait jour sous la lune...

Néanmoins, elle se ravisa, inquiète encore :

— Cependant, dit-elle, cependant, dans ce coin qui sommeille et qui sent bon, près de toi qui es grand et qui es fort, je t'aime... Malgré tout, si le hibou chantait sur la Tour des bandits, que ferais-tu ?

— Je ne m'en soucierais point, dit Lélio.

— Mais quelque chose qui ne me trompe pas m'avertit que tu devrais t'éloigner en hâte !

Et Lélio, baisant ses cheveux, lui affirma que d'autres chansons que celles des hiboux devaient occuper leur cœur.

⁂

Or le vent des montagnes s'était mis à souffler. Des voix profondes dialoguaient dans les arbres. A l'angle de la terrasse où la lune ruisselait, une ombre s'avança, attentive et féline, sans qu'on entendît crier la poussière de la route...Et la lune ruisselait, comparable à une rivière d'argent, intarissable et fabuleuse.

Puis le vent des montagnes pleura sur la nuit. La plaine, qui tout à l'heure rêvait comme un grand lac tranquille reflétant les étoiles, maintenant était agité et gémissait comme un cœur où souffle le chagrin. Le rêve qui succombe, quand la meute cynique des réalités se rue à la curée, prend aussi cette voix qu'avait la plaine.

— Ecoute, dit Lélio. Le printemps est comparable à l'espérance et les rondes tumultueuses du vent aux tourbillons du doute. Puisque nous nous aimons, il serait inutile et cruel de nous soucier d'autre chose que du printemps.

Sylvie ne lui répondit pas. Son regard, plein de crainte, suivait les hou-les lointaines de la plaine mystérieuse que le vent bouleversait...

Mais une ombre s'étant allongée sur la route blanche, Sylvie éleva ses deux mains jusqu'à son front, et murmura :

— Malheur, Lélio, malheur !... Celle qui a de grands yeux noirs, et le teint blême, celle qui est fière, qui est belle, et qui est farouche, ne l'as-tu jamais aimée ?

— Jamais, ni celle-là, ni nulle autre qui n'est pas toi ! dit rudement Lélio.

— Cependant, elle t'aime.

— Sylvie !...

— Et c'est elle qui vient nous effrayer, et c'est elle qui fait souffler le vent des montagnes.

— Elle ?

— Titane la brune, qui t'aime, qui me haît, et qui est farouche.

— Titane, la fille altière du plus riche marbrier des montagnes ! serait-elle donc folle ? Et que me dis-tu ?

— Je te dis, Lélio, ce que personne ne m'a dit mais ce que je sens. Elle t'aime.

Le vent ayant gémi, l'ombre féline, qui s'abritait à l'angle du mur, eut un geste effrayant.

Alors Lélio, d'une voix froide et grave, répondit :

— Qu'elle m'aime, il se peut ; mais il ne m'importe guère.

Et il ajouta, pour Sylvie, avec une apaisante tendresse :

— Elève ton doigt vers mon cœur; et regarde cet anneau que ton doigt portera toujours... Cette nuit, je glisserai cet anneau à ton doigt, Sylvie...

Un grand souffle du vent des montagnes convulsa les branches, et Sylvie et Lélio entendirent une voix impérieuse qui disait :

— Pas cette nuit! Pas cette nuit!...

⁂

Comme ils demeuraient effrayés, des nuages passèrent dans le ciel, et la clarté de la lune, désertant la terrasse, s'en fut rôder sur la route avec les ombres fugitives des nuages.

Selon sa coutume, y rôdait déjà, menant ses chiens, Tsilla la sorcière, rongée par de longues années de solitude et de folie. Les ailes sombres des mauvais présages s'ouvraient, à cette heure, dans les cavernes étranges de sa pensée. Chassée par le grand souffle du vent, sur la route ondoyante, elle fuyait, enveloppée par les poussières qu'il soulevait, comme par des hardes chimériques.

Elle parlait plus haut que le vent des montagnes, et disait distinctement :

— A moi, tous les destins ! Je fais rire, je fais pleurer, je fais douter, et je fais peur. C'est moi, Tsilla l'âme méchante et maudite, maudite...

Puis elle s'arrêta, pour écouter le vent dans les branches, et elle glapit comme une louve ;

— Ce sont les os des morts qui se brisent. Ah ! ah ! Le hibou va chanter. Réjouis-toi, Tsilla, il y aura cette nuit, par ici, de la douleur et des larmes !

Et elle se mit à rire comme une hyène...

Alors, Lélio lui jeta des pierres.

⁂

Le vent, s'étant apaisé, ne précipita plus la course des nuages, qui passèrent moins rapides sur le ciel, et voilèrent les étoiles.

Cependant Lélio disait à Sylvie :

— Puisque nous nous aimons, que craignons-nous ?

Mais ils ne s'aperçurent point que l'obscurité s'étendait, semblable à un vol sinistre, qu'il y avait un grand calme et que toutes les feuilles demeuraient immobiles.

Au détour de la route, lentement, longue comme ces ombres qu'on ne comprend point, une statue drapée de noir s'avançait.

Au loin, sur la tour maudite où les bandits de la montagne s'assemblaient quelquefois et allumaient des feux, s'éleva le triple cri du hibou ; et il se prolongea au-dessus de l'impénétrable recueillement de la plaine, étant, sans doute, un appel convenu avec la destinée.

Sur la terrasse, que la nuit recouvrait, il y eut un sanglot de femme épouvantée.

(*A suivre*). Robert VEYSSIE.

(Reproduction autorisée au *Journal du Lot*).

Bibliographie

A propos d'un procès sensationnel qui vient de se plaider devant une Cour d'Assises de Bretagne, à propos aussi du troublant procès de Venise, *Mon Dimanche* nous représente cette semaine, « L'amour qui tue. » Rien n'est plus captivant ni plus émouvant que le récit des aventures de ces criminels dont l'Amour arma le bras ! Rien n'est plus divertissant que l'agréable facétie que *Mon Dimanche* nous conte ensuite sous le titre « Le Comble de l'art » Dans le même numéro, on trouve de curieux détails sur les singularites du régime parlementaire anglais « Mister Spiker, » « La tête de M. Deibler, bourreau » (c'est bien son tour !) une page très curieu e de graphologie historique. « Les grands hommes de la Révolution révélés par leur écriture ; » un délicieux article anecdotique : « Comment on voyage en brouette... et en omnibus, » une page splendide de Victor Hugo : « Les Noirs en Révolte, » un grand roman dramatique « Kowa la-Mystérieuse » par Charles Foley, une page pleine de jeux et de belles histoires *pour les enfants*, un *grand concours* avec nombreux prix de valeur ouvert à tous et à toutes ; vingt pages admirablement illustrées ! *Mon Dimanche* paraît tous les vendredis et ne coûte que *10 centimes*. On le trouve partout. Demandez-en des numéros specimens *gratis* et *franco* à l'Administration, 83, rue de l'Ouest, Paris 14e.

LA RENAISSANCE CONTEMPORAINE

BI-MENSUELLE

Paris : 41, Rue Monge, 41

Direction :

Paul VEROLA, Robert VEYSSIE, Alphonse ROUX.

Sommaire du 24 mars 1910

Critique des Livres : Renan, l'Egoïsme intellectuel. — La Poésie Française à l'Etranger. — Philéas Lebesgue — L'Histoire du Petit Jehan de Saintré, Alphonse Roux.

Histoire du Petit Jehan de Saintré, Louis Haugmard.

Printemps (Poésie), Edmond Haraucourt.

Chronique Dramatique : L'Art au Théâtre : « La Vierge Folle » ; L'Ecole des Ménages » ; Mme Reichemberg au Théâtre Français », Paul Vérola.

Chronique Parisienne : Une atteinte à la loi sur la Presse. — Quelques bruits sur « Chantecler ». — L'immoralité du Café-Concert, Charles Holveck

Faits et Gestes de la Quinzaine, Lynx.

Anthologie de la Grande Presse (Mois de Mars), Argus.

Feuilleton de la *Renaissance Contemporaine* : Récits et Légendes d'amour (suite), Robert Veyssié.

Bibliographie — Livres recommandés — Sommaire des Revues.

Envoi d'une série de spécimens sur demande.

Abonnement : 8 fr. par an, avec primes.

La Revue Judiciaire

Revue Mensuelle à l'usage des Justiciables. Réformes, Droit pratique, Comptes rendus.

Sommaire du Numéro du 25 mars 1910

L'Alcoolisme et la Criminalité, par le Dr et Suzanne Grunbarg — Une Bastille, par Avigdor. — L'Affaire Duez, par R. Rosenmark. — Magistrature gangrenée !!! — L'exécution aux Etats-Unis de jugements rendus en France, par Charles G. Loeb. — La vente des chevaux, par Georges Raymond. — Le Droit commercial maritime pratique (*suite*), par Paul Liandrat. — Un procès littéraire : La Correspondance amoureuse d'Alfred de Musset (*fin*), par Alphonse Jouet. — Questions pratiques : Vente au rabais. — Les Sociétés étrangères en France. — Raison sociale et responsabilité. — Le nettoyage des appartements par le vide. — Cours d'Appel de Paris. Une succession royale. La princesse Louise de Belgique contre Mme Delacroix, dite Baronne de Vaughan. Conclusions de M. L'Avocat général Séligman. Arrêt de la Cour.

Directeur de la Rédaction : G. BAER, Docteur en Droit, Avocat à la Cour, 35, avenue Mac-Mahon, Paris. — Administrateur : H. FRENNELET, 60 Quai des Orfèvres. — Prix de l'Abonnement : Paris et Départements : 12 fr. par an. — Etranger : 15 fr.

Envoi d'un numéro contre 1 fr.10 en timbres-poste.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 2 avril

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen, et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Comte d'Haussonville de l'Académie française, Mlle Clairon et le baron de Staël. — Paul Deschanel de l'Académie française. Député, ancien président de la Chambre, La mêlée des partis : Les Idées de l'Alliance républicaine démocratique. — René Bazin de l'Académie française, Deux Peintres de Barbizon : Rousseau et Millet. — André Lichtenberger, Le Petit Roi (I). — Pierre de Bouchaud, Joseph de Pesquidoux, Georges Rollin, Poésies. — Pierre de Quirielle, M. René Doumic.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie sportive. — Chronique financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Deux Peintres de Barbizon : Jean-François Millet, par lui même (1847). — « Les Glaneuses », par Millet — « La Gardeuse de moutons », par Millet. — « Le Repos », par Millet. — « Les Chênes », par Théodore Rousseau. — « Le Printemps », par Théodore Rousseau.

A l'Académie : M. Emile Fagnet, qui doit recevoir le 7 avril, M. René Doumic à l'Académie française. — M. René Doumic, de l'Académie française.

Actualités : La nouvelle maison des étudiants, à Paris. — Inauguration de la maison des étudiants, à Paris, par M. Doumergue, ministre de l'intruction publique. — Septième sortie de Rougier à Monaco. — L'aviateur double le cap d'Ail sur son biplan Voisin. — La reine Amélie de Portugal à Biarritz.

A l'étranger : Le défilé des jeunes soldats espagnols devant le roi Alphonse XIII. — Le roi Alphonse XIII suivant le défilé des recrues espagnoles. — M. Goutchkof, président du groupe des octobristes, élu président de la Douma. — M. Komiakoff, ancien président de la Douma.

L'*Instantané*, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LA VIE HEUREUSE

Au moment où toute la France est occupée des élections : la « Vie Heureuse » demande à ses lectrices, ainsi qu'à quelques personnalités des plus notoires :

Les femmes doivent-elles être éligibles ? ; le monde des lettres vient de perdre Edouard Rod, le grand romancier dont le talent et la personne étaient également sympathiques : « la Vie Heureuse » consacre une belle étude à son œuvre ; Mme Barratin est décorée de la légion d'honneur : « la Vie Heureuse » rend un juste hommage au talent délicat et à la discrète bonté de cette femme au grand cœur ; Selma Lagerlof est lauréate du prix Nobel pour 1909 : « la Vie Heureuse » lui a demandé un conte de Pâques ; Mme Marcelle Tinayre publie *l'Ombre de l'Amour* : « la Vie Heureuse » synthétise les grandes lignes de cet admirable roman et cite quelques-unes de ces pages les plus pathetiques ; Mlle Breslau expose l'ensemble de ses œuvres : « la Vie Heureuse » reproduit un tableau qui est une parfaite expression de son talent concentré, sobre, sincère ; Mme de Basily Callimaki consacre à Isabey un admirable volume : « la Vie Heureuse » publie quelques œuvres charmantes de ce charmant artiste ; la mode decrète que le cou des femmes sera dégagé des cols rigides qui l'emprisonnaient : « la Vie Heureuse » montre, par de ravissantes images que la collerette est de toutes les belles époques de l'art et du goût ; Mlle Delza est applaudie tous les soirs au Gymnase dans un des grands succés dramatiques du jour, *La Vierge Folle* : « la Vie Heureuse » reproduit sur sa couverture un portrait de la charmante artiste, d'après le premier instantané en couleurs pris au magnésium ; la révolte du De Tham provoque un regain de curiosité pour les choses d Extrême-Orient : « la Vie Heureuse » renseigne ses lecteurs sur la femme annamite, son caractère, sa vie, son avenir ; l'Aviation compte une nouvelle Grande Semaine : « la Vie Heureuse » publie une page de curieux instantanés sur cet événement sportif..... tant de sujets actuels et variés assurent au numéro de mars, qui vient de paraître, le plus éclatant succès.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1948e livraison

(*2 avril 1910*)

Noblesse et patrie, par H. de Charlieu. — Nos nouveaux cuirassés, par Georges G. Toudouze. — Animaux bizarres, Mégapodes et Télégalles, par P. Vincent. — L'heure du dîner, par H. Norval. — Tante Météore, par Gustave Marchal. — Origine des œufs de Pâques. — Plantes carnivores, par Fr. Ancis.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Union postale : Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

MESDAMES Pr DOULEURS, IRRÉGULARITÉS ou RETARDS des EPOQUES qui vous inquiètent, *écrivez en confiance à* G. LACROIX, O. ✠, Pharmacien-Spécialiste, 83, Rue Jacquemars-Giélée, Lille, qui enverra tout renseignement gratuit sous pli cacheté.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'**Elixir de Virginie Nyrdahl** qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : **Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris**, pour recevoir franco la brochure explicative, de 148 pages. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, et la plus douloureuse. Le flacon 4 fr. 50, franco.

Méfiez vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul **Elixir de Virginie** ; il porte toujours la signature de garantie **Nyrdahl**

Conseil du Docteur
Après chaque Repas prenez une
FRANCISCAINE
Jaune ou **Verte**
Seuls Concessionnaires : H. BACH & Cie - Cahors (Lot).

A DOSE ENTIÈRE : *Le plus agréable des Purgatifs*
THÉ CHAMBARD
A DEMIE DOSE : *La meilleure Tisane de Santé*

MOYEN DE SE BIEN PORTER
à 77 ans.

Une personne de Cahors nous a dit quelque chose qui vaut la peine d'être répété. Son récit qui concerne les maladies donne les symtômes et suggère le remède de leur maladie.

Mme Vve Burgalières, Rue Arnaud-Béraldy, à Cahors, nous dit : « Tous les médicaments que l'on m'avait ordonnés depuis une quinzaine d'années restaient sans effet et à 77 ans, je ne comptais plus sur la guérison, quand, au milieu d'une forte crise une amie me conseilla d'essayer les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors. Je constatai un soulagement suffisant pour m'engager à persévérer. Au bout de trois semaines, mes douleurs de reins n'existaient plus ; j'avais beaucoup plus de force et de souplesse dans le dos, mes mouvements étaient plus libres, c'était comme un véritable rajeunissement. Aussi je n'hésite pas à vous témoigner ma satisfaction, dans l'espoir de faire profiter de ma propre expérience, ceux qui se trouvent dans le même cas. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

On trouve généralement dans toutes les pharmacies, les véritables Pilules Foster pour les Reins, avec la signature « James Foster » que l'on doit exiger ; 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, Rue St-Ferdinand, Paris. 25.

« Impéria »
PRODUITS DE BEAUTÉ HYGIÈNIQUES
essentiellement végétaux
LAITS, CRÈMES, POUDRES, ANTI-RIDES
Dépôt : TIBURCE-DUVERT, Bd Gambetta Cahors.

A VENDRE
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 Mars.

La réponse des primes n'a amené aucune animation en Bourse ; la tendance du marché a été un peu plus ferme.

La Rente française s'inscrit à 98,27.

Les fonds russes sont en hausse : le 3 0/0 1891 à 81,35, le 1896 à 79,40, le 5 0/0 1906 à 105,90 et le 4 1/2 1909 à 99,50.

L'Extérieure espagnole se traite à 97,17, le Portugais à 66,70 et le Turc à 94,20.

Nos Sociétés de Crédit sont calmes. Le Crédit Foncier se négocie à 820, le Crédit Lyonnais à 1421 et la Société Générale à 728.

Les chemins français n'ont pas varié.

Les 75.000 obligations de 500 fr. 5 0/0 première hypothèque de la Compagnie du Port de Bahia, actuellement mises en vente, au pris de 462 fr. 50 par la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris et la Société Centrale des Banques de Province, forment le solde des 150.000 obligations que la Compagnie a été autorisée à émettre en vue de l'exécution des travaux prévus.

La Compagnie a renforcé les garanties spéciales assignées à ces obligations par le Contrat d'emprunt, en conférant au profit de leurs porteurs une première hypothèque sur l'ensemble de ses biens ainsi que sur tous ouvrages et travaux et sur tous privilèges, bénéfices et avantages de sa concession.

LA PHOSPHIODE
est le **Reconstituant** et le **Dépuratif** le plus énergique
Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors
(Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 28 mars 1910

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché	ENTRÉES DIRECTES à l'abattoir	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. (Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.) 1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	2.149			0.78	0,75	0,70
Vaches.....	1.124	682	265	0,78	0,68	0,62
Taureaux...	210			0,65	0,60	0,55
Veaux.....	1.248	1.788	12	0.88	0,85	0.80
Moutons....	17.498	4.846	4.991	1.02	0,98	0,95
Porcs.....	3.462	1.736		0,48	0,47	0,44

OBSERVATIONS. — La vente a été bonne sur les porcs et les veaux et très mauvaise sur les moutons et les bœufs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

...NAL DE COMMERCE DE CAHORS

Liquidation judiciaire du sieur Hippolyte DELTEIL, mercier-épicier à Fontanes

Convocation des créanciers pour concordat ou contrat d'union

Messieurs les créanciers de la dont dite liquidation judiciaire, les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre,

le huit avril prochain, jour de vendredi à deux heures du soir,

en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de justice, pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat. — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt neuf.

Le Greffier du Tribunal,
E. MANEYROL.

Chemin de Fer d'Orléans

Billets d'aller et retour collectifs de famille

En 1re, 2e et 3e classes délivrés aux familles d'au moins 3 personnes de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ : 1° Toute l'année. — Trois premières personnes, prix de trois billets aller et retour ordinaires du tarif G. V. n° 2 ; par personne en plus, réduction de 50 0/0. (Il peut être délivré un coupon spécial au chef de famille qui a la faculté de revenir seul à son point de départ.)

Ces billets sont soumis, quand à la validité et aux arrêts en cours de route, aux mêmes conditions que les billets aller et retour ordinaires.

2° Saison de printemps. (1) — Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de quinze jours, moyennant supplément.

3° Saison d'été. (1) — Du 25 juin au 1er octobre. Validité jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les 3 premières personnes, de 50 0/0 pour la 4e et 75 0/0 pour la 5e et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'Été, les membres de la famille au-dessus de 3 personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1° *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 0/0 suivant la classe et le parcours.

2° *Billets d'aller et retour collectifs de famille*, en 1re, 2e et 3e classes, délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ :

a) Saison de Printemps — Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 Juin. Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.

b) *Saison d'Été.* — Du 25 Juin au 1er Octobre. Validité : jusqu'au 5 Novembre.

Réduction des aller et retour pour les 3 premières personnes, de 50 % pour la 4e et de 75 % pour la 5e et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance, à un ou plusieurs membres de la famille, de cartes d'identité, permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été les membres de la famille au-dessus de 3 personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant, au guichet, le prix d'un billet militaire.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

PELERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe, sur le double des prix des billets simples.

Au départ des gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

CYCLES EN GROS ET EN DÉTAIL
PRIX SENSATIONNELS
Grandes Marques Liberator
Perfecta, Avion, Acatène Métropole
MACHINES A COUDRE — ARMES
Ed. JOUCLAS commissionnaire en marchandises
A GRAMAT (LOT)
AGENT RÉGIONAL DE LA BANQUE GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE
VENTE au comptant et à crédit de voitures automobiles et cycles de **toutes Marques**. Livraison rapide. Correspondants demandés.
Aéroplanes HANRIOT et demoiselles type SANTOS-DUMONT
Envoi franco des catalogues
20 mois de crédit

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge
La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ
Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1re classe
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris
CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

Confiez tous vos achats ; Confiez la préparation de vos ordonnances, à la Grande Pharmacie de la Croix-Rouge qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE
jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est ***d'un goût désagréable*** et d'une digestion difficile,
Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :
PHOSPHIODE
à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté
pour le traitement et la guérison des :
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionaires,
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.
Prix du flacon.... **3,50** ; Le litre..... **6 fr.**

La PHOSPHIODE et le Corps médical
ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans » contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée » des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et » fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à » du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
» La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements » ganglionaires, fortifie les os.
» C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
» Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
» Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites » aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
» Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les » bronches.
Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.
Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS
Dépôt dans toutes les Pharmacies

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

EN SOUSCRIPTION
ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE
Publié sous les auspices de la **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE** — Sous la Direction de ***ONÉSIME RECLUS***
Recueil de vues géographiques et pittoresques de tous les départements. Notices géographiques pour tous les départements, les arrondissements et les cantons. Légendes explicatives.
450 CARTES **12,000** GRAVURES
PRIX DE SOUSCRIPTION A FORFAIT jusqu'au 31 mars 1910
120 fr. l'ex. broché **135** fr. l'ex. relié
L'Atlas Pittoresque est la Géographie de la France par excellence : il décrit et surtout il montre !
ONÉSIME RECLUS.
3,300 Notices Géographiques **12,000** Légendes explicatives
L'ouvrage comprendra au minimum
40 fascicules in-4°
de 48 pages (120 Livraisons) sur beau papier couché. Le fascicule de 3 livraisons — **3 fr.**
CONDITIONS DE PAYEMENT
Au comptant avec 10 % d'escompte (sur les prix de **120 fr.** ou de **135 fr.**)
En **douze traites** trimestrielles de **10 fr.** pour l'ex. broché (**120 fr.**)
En **neuf traites** trim. de **10 fr.** et **trois** de **15 fr.** pour l'ex. relié (**135 fr.**)
La première le 5 du mois suivant l'inscription.
Afin de mettre l'ATLAS PITTORESQUE à la portée de tous nous offrons un troisième mode de payement, consistant en : 40 mensualités de / 45 mensualités de **3 fr.** pour l'ex. broché. pour l'ex. relié.
Aussitôt la souscription close le prix de l'ouvrage sera porté à 150 fr. l'ex. broché et 165 fr. l'ex. relié.
L'ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE formera trois beaux volumes de près de 700 pages.
Il paraîtra un fascicule par mois à partir du 1er Novembre 1909
On souscrit auprès des libraires et chez les éditeurs :
ATTINGER FRÈRES, 2, rue Antoine-Dubois, PARIS
PROSPECTUS ET SPÉCIMEN GRATIS ET FRANCO

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

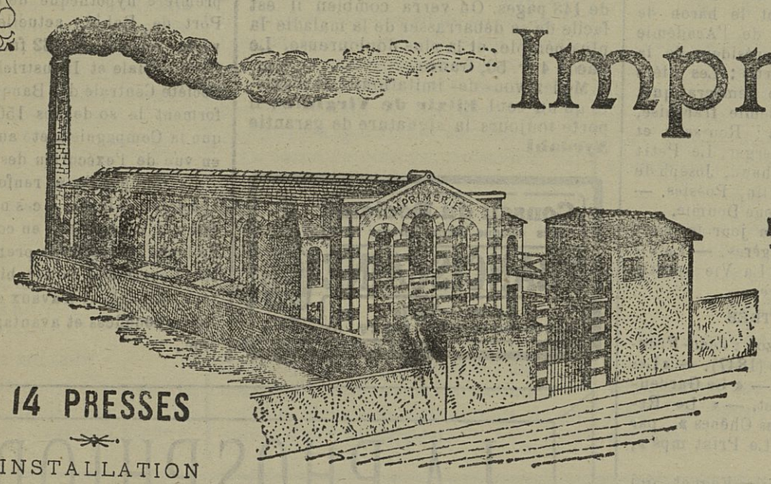

Imprimerie A. Coueslant
1, Rue des Capucins, CAHORS
14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.
IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.
OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES
CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS
Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres
TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS
Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès
CARTES DE VISITE
PRIX MODÉRÉS